

**COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA SESSION
ORDINAIRE DU CONSEIL DES MINISTRES DE L'UNION**

Cotonou, le 29 décembre 2025

Le Conseil des Ministres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) a tenu le 29 décembre 2025 sa quatrième session ordinaire, au titre de l'année 2025, dans les locaux de l'Agence Principale de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) à Cotonou, en République du Bénin, sous la présidence de Monsieur Aboubakar NACANABO, Ministre de l'Economie et des Finances du Burkina Faso, son Président en exercice.

Ont également pris part à la rencontre, Monsieur Abdoulaye DIOP, Président de la Commission de l'UEMOA, Monsieur Jean-Claude Kassi BROU, Gouverneur de la BCEAO, Monsieur Serge EKUE, Président de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) et Monsieur Kossi TENOU, Président de l'Autorité des Marchés Financiers de l'Union Monétaire Ouest Africaine (AMF-UMOA).

Au terme des échanges, les conclusions et recommandations ci-après ont été approuvées par le Conseil des Ministres :

Au titre de la BCEAO

Examinant l'évolution récente des économies de l'Union, le Conseil des Ministres s'est félicité de la poursuite du dynamisme de l'activité économique au cours de l'année 2025. La croissance économique est demeurée robuste avec une progression du PIB, en termes réels, qui passerait de 6,2% en 2024 à 6,7% en 2025 et à 6,4% en 2026. Cette évolution est portée par la hausse de la consommation des ménages et la poursuite des investissements, notamment dans les infrastructures socio-économiques ainsi que la bonne tenue de la campagne agricole, du secteur des services et de celui des industries extractives et manufacturières.

Les Ministres ont également relevé une baisse du taux d'inflation qui est ressorti, en glissement annuel, à 0,2% en 2025 contre 3,5% en 2024 et remonterait à 2,0% en 2026.

Concernant la gestion des finances publiques, le Conseil des Ministres a noté une réduction du déficit budgétaire global de l'Union qui passerait de 3,9% du PIB en 2025 à 3,3% du PIB en 2026, après une réalisation de 5,4% en 2024.

Par ailleurs, les Ministres ont observé que les échanges extérieurs de l'Union se sont améliorés au cours de la récente période, en lien avec la hausse des exportations des produits pétroliers, l'augmentation des prix de l'or et du cacao ainsi que la réduction des coûts des produits alimentaires et énergétiques importés.

Le Conseil a noté que les perspectives économiques restent encourageantes, même si elles demeurent tributaires de risques liés aux tensions géopolitiques, sécuritaires et aux effets négatifs du changement climatique.

Les Ministres ont approuvé le Rapport sur la situation économique et monétaire de l'UEMOA au 30 septembre 2025 et le cadrage macroéconomique de l'UEMOA pour les années 2025 à 2030.

Le Conseil a également examiné et adopté la Décision portant révision du taux de l'usure en vigueur dans l'UMOA. Ce texte permettra d'assurer un meilleur alignement des plafonds réglementaires avec l'environnement économique des institutions financières, de renforcer l'inclusion financière, de soutenir le financement de l'économie et de favoriser une protection adéquate des consommateurs de l'Union.

Au titre de la BOAD

Le Conseil a approuvé les perspectives financières actualisées 2026-2030 de la BOAD.

Au titre de la Commission de l'UEMOA

Le Conseil des Ministres a examiné le rapport semestriel d'exécution de la surveillance multilatérale de décembre 2025.

Pour les perspectives économiques et financières à moyen terme, il ressort des prévisions des Etats membres une amélioration des principaux indicateurs macroéconomiques. La consolidation budgétaire, observée en 2025 dans la plupart des Etats membres se poursuivrait en 2026 et 2027 et serait effective dans l'ensemble des Etats membres en 2028.

Toutefois, ces perspectives pourraient être perturbées par la persistance de la crise sécuritaire dans la région, les incertitudes liées aux crises sociopolitiques et les chocs climatiques ainsi que les conditions de financement peu favorables. A cela s'ajoute un environnement international difficile marqué par la poursuite des tensions géostratégiques et la volatilité des cours des matières premières.

Le Conseil a adopté le rapport d'exécution de la surveillance multilatérale du second semestre de l'année 2025 et formulé une Recommandation relative aux perspectives économiques et financières des Etats membres de l'Union au titre de la période 2026-2030.

Les Ministres ont, par ailleurs, entériné le collectif budgétaire autorisé par le Règlement n°02/2025/CM/UEMOA portant modification du Règlement n°04/2024/CM/UEMOA du 20 décembre 2024 portant Budget des Organes de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine au titre de l'exercice 2025.

Le Conseil a également examiné et adopté le Budget des Organes de l'Union au titre de l'exercice 2026 qui se chiffre en recettes et en dépenses à 115,9 milliards FCFA contre des prévisions du Budget initial 2025 de 149,6 milliards FCFA, soit une baisse de 22,5%.

Ce Budget, qui tient compte de la maîtrise des charges des Organes, prend en compte les activités structurantes du Plan stratégique de la Commission de l'UEMOA *IMPACT 2030* qui vise à faire de l'UEMOA une institution agile, locomotive de l'approfondissement de l'intégration et de la transformation structurelle des économies des Etats membres de l'Union.

Au titre de la Cour des Comptes de l'UEMOA

Le Conseil a examiné et adopté le rapport annuel de contrôle des comptes et de la gestion des Organes de l'UEMOA au titre de l'exercice 2024 présenté par la Cour des Comptes de l'Union.

Il a adopté le Règlement portant approbation des comptes financiers des Organes de l'UEMOA au titre de l'exercice 2024 ainsi que les Décisions donnant décharge de gestions, pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024, respectivement aux Ordonnateurs principaux de la Commission et de la Cour de Justice de l'UEMOA et à leurs Comptables principaux.

Au titre de l'AMF-UMOA

Le Conseil des Ministres de l'UMOA a approuvé la révision de la Décision portant instauration d'une indemnité annuelle de fonction pour les Membres du Collège de l'AMF-UMOA.

A la fin du Conseil, les Ministres, très sensibles à l'accueil chaleureux et fraternel qui leur a été réservé durant leur séjour à Cotonou, expriment au Gouvernement ainsi qu'au peuple béninois, leur profonde gratitude.

Fait à Cotonou, le 29 décembre 2025

Le Président du Conseil des Ministres

Aboubakar NACANABO